



Initiative cantonale

# Pour la régulation des grands prédateurs dans le canton de Berne !

**Il est nécessaire d'avoir une meilleure protection contre les grands prédateurs non seulement pour le bétail, mais en général dans la zone habitée et les pâturages ainsi que dans les zones de détente.**

**Sans une stricte régulation, le nombre des grands prédateurs continue à augmenter rapidement – avec des conséquences négatives pour les éleveurs, les alpages et la chasse.**

**Il est nécessaire d'accorder plus d'autonomie et de compétences au canton de Berne à ce sujet – l'initiative nous procure les bases nécessaires.**

**Avec un mandat constitutionnel des citoyennes et citoyens ayant le droit de vote dans le canton de Berne, le canton peut mieux se positionner au sein de la Confédération au sujet de la régulation du loup, du lynx, de l'ours et du chacal doré.**

**Par cette initiative, la pression sur la Confédération augmentera pour que celle-ci légifère.**



– Prière de séparer ici et remplir ensuite la partie ci-dessous et la renvoyer. Merci d'avance! –

## Initiative cantonale «Pour la régulation des grands prédateurs dans le canton de Berne !»

Les citoyennes et citoyens soussignés ayant le droit de vote dans le canton de Berne, déposent, en vertu de l'article 58 de la Constitution cantonale du 6 juin 1993 et des articles 140 et suivants de la loi cantonale du 5 juin 2012 sur les droits politiques, l'initiative suivante. La Constitution du Canton de Berne du 6 juin 1993 est modifiée comme suit :

**Article 51 Agriculture et sylviculture, alinéa 4 (nouveau)** « Le canton édicte des prescriptions relatives à la protection contre les grands prédateurs ainsi qu'à la limitation et à la régulation de leur effectif. La promotion de la population des grands prédateurs est interdite. »

NPA: .....		Commune politique: .....				
N°	Nom (écrire de sa propre main et si possible en capitales)	Prénom (écrire de sa propre main et si possible en capitales)	Date de naissance (JJ/MM/AAAA)	Adresse (rue et numéro) (écrire de sa propre main et si possible en capitales)	Signature manuscrite	Contrôle (laisser en blanc)
1.						
2.						
3.						

Début de la récolte des signatures : 1er octobre 2022. Expiration du délai pour le dépôt des signatures au service responsable de la tenue du registre: 3 avril 2023. Seuls les électrices et électeurs ayant le droit de vote en matière cantonale dans la commune indiquée en tête de la liste peuvent y apposer leur signature. Quiconque signe d'un autre nom que le sien ou falsifie de quelque façon que ce soit le résultat de la collecte de signatures est punissable selon l'article 282 du Code pénal.

Le comité d'initiative, composé des membres désignés ci-après, est autorisé à retirer la présente initiative populaire par une décision prise à la majorité absolue de ses membres : Thomas Knutti, Mattenstalden, 3764 Weissenburg; Christian Ueltschi, Wüstenbach 320, 3765 Oberwil i.S.; Beatrice Gygax Frei, Lametenweg 8, 3656 Tschingel; Jakob Rösti, Brenzikofenstrasse 6, 3627 Heimberg; Hans Mani, Eggstrasse 1, 3770 Zweisimmen; Ruedi Fuchs, Schorenstrasse 6, 3855 Brienz; Jürg Küng, Aemligenstrasse 25, 3111 Tägertschi; Andreas Moor, Dorf 377A, 6084 Hasliberg; Beat Gerber, Oberer Lehn 572, 3436 Zollbrück; Viktor Flükiger, Reutegraben 129, 3531 Oberthal; Silvia Jäger, Rainweg 10, 3068 Utzigen

**Veillez retourner cette liste de signatures complète ou partiellement remplie, jusqu'au 15 mars 2023, à: Grossraubtier-Initiative, Dorf 377 A, 6084 Hasliberg**

**Ne pas remplir – l'attestation concernant le droit de vote ci-dessous sera requise par le comité d'initiative.**

Signatures reçues (date): Le/La fonctionnaire soussigné/e certifie que les \_\_\_\_\_ (nombre) signataires de l'initiative cantonale ont le droit de vote en matière cantonale dans la commune susmentionnée et y exercent leurs droits politiques.  
Pour l'attestation: personne responsable (signature manuscrite et fonction officielle)

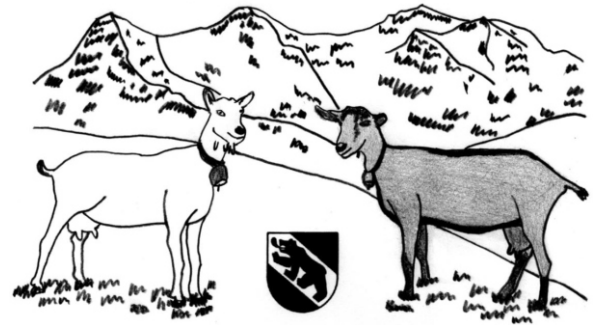
Lieu : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_  
Date : \_\_\_\_\_ Fonction officielle : \_\_\_\_\_

Sceau :

**Les associations et personnalités suivantes également soutiennent l'initiative populaire cantonale  
«Pour la régulation des grands prédateurs dans le canton de Berne !»**



Schafzuchtgenossenschaft  
3855 Brienz und Umgebung



Bernischer Ziegenzuchtverband

**Bauernvereinigung Grindelwald  
Bergschaft Grindel  
Bernischer Ziegenzuchtverband  
Schafverein Lütschinentäler  
Schafzuchtverein Grindelwald  
Schafzuchtverein Spiez und Umgebung  
Ziegenzuchtverein Sigriswil-Horrenbach-Reust  
Ziegenzuchtgenossenschaft Wattenwil und Umgebung  
Ziegenzuchtgenossenschaft Zwischenflüh-Schwenden**

**Dr. iur. Patrick Freudiger**, député UDC, Langenthal  
**Johann Ulrich Grädel**, député UDF, Schwarzenbach BE  
**Erich Hess**, conseiller national UDC, Berne  
**Etienne Klopfenstein**, député UDC, Corgémont  
**Thomas Knutti**, député UDC, Weissenburg  
**Samuel Krähenbühl**, député UDC, Unterlangenegg

*Merci beaucoup  
pour votre soutien!*



Affranchir  
s.v.p.

***Veuillez signer et renvoyer immédiatement !***

- Je commande des listes de signatures supplémentaires:  
\_\_\_\_\_ exemplaires
- Je désire soutenir l'initiative financièrement. Veuillez m'envoyer un bulletin de versement, s.v.p.  
CH56 8080 8004 8861 4682 5, Remarque «Initiative cantonale»  
Verein zum Schutz von Wild- & Nutztieren, 3627 Heimberg
- Veuillez m'envoyer des informations supplémentaires au sujet de l'association «Vereinigung zum Schutz von Wild- und Nutztieren vor Grossraubtieren im Kanton Bern»!

Nom, prénom

Adresse

NPA, lieu

Téléphone, E-Mail

Des listes de signatures peuvent également être commandées via :  
**079 310 60 13 (Thomas Knutti)** ou **grossraubtier-initiative@bluewin.ch**

**[www.schutz-der-wild-und-nutztiere.ch](http://www.schutz-der-wild-und-nutztiere.ch)**

**Grossraubtier-Initiative  
Dorf 377 A  
6084 Hasliberg**